rlé, s'il lui devenait, par cela
econquérir la position perdue,
aire d'elle, à s'expatrier ensuite
delà les mers, dans des pays
le reconnaîtrait, d'une fortune
minellement acquise et, pour
ni de ce qui pouvait lui être
ans bruit.

(A suivre.)

fr. 40 à 18 fr. 65 par mè-
l. — expédie franco, par coupes
res, G. Henneberg, dépôt de fabri-
Echantillons franco par retour du
[242

estonneur Rapide
ttes, plus de ***100 dessins va-***
tenant instantanément sans le con-
essinateurs. — ***Propreté, sy-***
élégance. — Indispensable
rsonne s'occupant de ***broderies.***
our BULLE chez M. ***B. Wald-***
modes et confections, Grand'Rue.
(H463F) [425

. DEMIERRE
oin-chirurgien-dentiste
à BULLE [85
âteau-d'Œx les 18 et 19 juillet.

aine & farine de lin.
ux gros sons supérieurs
et ordinaires.
les de *maïs*, Italie et Hongrie.
teaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
us la Croix-Blanche, à Bulle. [820

INS DE BONN
Fribourg (Suisse) Ouvert 15 Mai

Voiture à la gare de Guin.

établissement, qui jouit depuis des
l'une réputation incontestée, est tenu
propriétaire sur un pied de confort
hable. — Table d'hôte recherchée et
te, toute consommation de 1er choix
et autres poissons à toute heure). —
el dévoué et sympathique. — Soins et
de famille envers les personnes souf-
— Climat doux et salubre, promenades,
ombrages, jeux divers, etc. — *Service*
la chapelle.
aux sulfureuses, alcalines et ferrugi-
ont d'une efficacité telle qu'elles firent
en proverbe qu'aucune maladie ne leur
(OFr2764) [374
TABLE D'HOTE, 1re classe, 4 fr. 50
» » 2e » 3 » 50
(Chambre, pension et service.) I. H.

s garantis naturels
ROUGES ET BLANCS
Prix très modérés.
antillons expédie *franco* sur de-
(O1894V)
uis Goy, à Vevey,
place du Marché 2. [358

personne bien connue qui a trouvé un cercle de roue en-
Bry et Bulle, est priée de l'indiquer au
du journal. [436

A louer :
de la ville, un petit ***logement.***
resser au bureau du journal. [446

Une jeune fille
ecommandée cherche à se placer pour
e service d'un ménage.
dresser au bureau du journal. [448

A VENDRE
anques, 2 portes vitrées et *2*
les-portes.
dresser au bureau du journal. [356

le. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NEUVIÈME ANNÉE — N° 57 | **En avant la Grue!** | MERCREDI 16 JUILLET 1890

LA GRUYÈRE

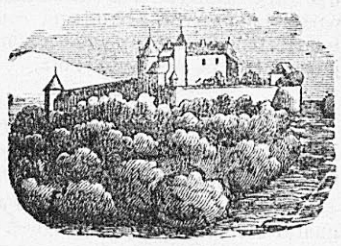

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : **Grand'Rue N° 295, BULLE**

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 15 juillet 1890.

NOUVELLES SUISSES

Fête centrale du Grutli à Zurich. — La réunion des délégués du Grutli a eu lieu samedi par un temps affreux.

M. le conseiller national Curti a souhaité la bienvenue aux Grutléens. Il leur a montré que l'esprit qui anime leur société a fait plus de progrès à Zurich que partout ailleurs en Suisse. « Les droits du peuple, a-t-il dit, ne sont attaqués nulle part dans ce canton et la Confédération pourrait prendre ici des modèles pour l'organisation de l'instruction. L'impôt progressif et une banque cantonale qui est une banque d'Etat dans le grand style montrent les conquêtes de Zurich dans le domaine social. Le peuple zuricois a décidé le monopole des billets de banque déjà dans les années qui ont suivi 1870. Et bien des progrès pour lesquels le Grutli combat sont ici réalisés ou près de l'être. Il y a quinze jours à peine, le peuple zuricois a voté la gratuité des inhumations et nous obtiendrons aussi avant peu, nous en sommes certains, la gratuité du matériel scolaire, soit dans les écoles primaires, soit dans les écoles secondaires. »

L'assemblée des délégués a eu lieu dans la salle des assises. 211 sections étaient représentées par 305 délégués. M. Scherrer, de St-Gall, présidait. Après une vive discussion, l'exclusion des étrangers a été écartée. On a décidé que la fête n'aurait lieu désormais que tous les trois ans. Le comité central restera en fonctions également trois ans. Sur le refus de St-Gall, Winterthour a été désigné comme Vorort.

L'assemblée des délégués a décidé de déclarer le *Grutli* de Lausanne organe officiel de la Société concuramment avec le *Grutléen* de la Chaux-de-Fonds.

Dimanche, il y a eu grand cortège : 5000 participants avec 200 drapeaux.

Le banquet était très animé ; la cantine, contenant 4500 places, était comble.

M. Stœssel, conseiller national, président de la fête, a porté le toast à la patrie et a dit que la société du Grutli est placée au premier rang dans le grand combat pour le progrès social.

Outre la réunion des délégués et les tournois oratoires, la fête comporte des concours de chant, de tir et de gymnastique.

Lundi, la Société a décidé de recueillir 50,000 signatures pour demander le monopole des billets de banque.

Tir fédéral de Frauenfeld. — Pendant toute la durée du tir fédéral de Frauenfeld, soit du 20 au 31 juillet courant, un bureau de poste et un bureau de télégraphe, avec un bureau publique de téléphone, fonctionneront sur le champ du tir. Le bureau de poste sera chargé de toutes les branches du service, à l'exception des recouvrements et des mandats internationaux.

Les objets à retirer de ce bureau devront porter formellement l'indication : « Poste restante, champ du tir fédéral, Frauenfeld. »

— Une grande activité règne actuellement à Frauenfeld pour les derniers préparatifs. Le comité des logements dispose de 2000 lits ; en outre la Compagnie du Nord-Est organisera, chaque jour, dix trains supplémentaires dans la direction de Winterthour et sept dans celle de Romanshorn.

Les Suisses à Buenos-Ayres ont fait parvenir un prix indivisible de 1250 fr. en numéraire. C'est, jusqu'à présent, le premier prix de la cible « Patrie ». Un maison de Reims met à la disposition du tireur qui fera la première coupe un don de dix bouteilles de Champagne, à celui qui fera la seconde coupe cinq bouteilles de Champagne.

— L'arrivée des tireurs bernois au tir fédéral de Frauenfeld aura un cachet tout particulier, car, avant de participer au tir, il se rendront devant le monument de leur compatriote, Jean Weber, ou le « vainqueur de Neuenegg », qui commandait les troupes helvétiques contre la coalition et qui est mort en combattant en 1799. Un discours de circonstance sera prononcé par M. le conseiller national Bähler, l'orateur officiel des tireurs bernois.

Ceux-ci se formeront en cortège avec le « mutz », quelques tireurs costumés en fantassins, en tambours et en fifres de l'époque, la bannière de Frutigen qui figurait au combat de Neuenegg, une vieille bannière de Thoune, des drapeaux bernois, également anciens, rouges et noirs, provenant de l'arsenal de Berne, puis les bannières des sociétés de tir actuelles.

Traités. — L'échange des ratifications du traité d'établissement conclu entre la Suisse et l'Allemagne a été opéré le 3 juillet entre les plénipotentiaires des deux pays. Le traité entre en vigueur le 20 courant.

Fête des lutteurs. — La fête fédérale des lutteurs aura lieu cette année à Lausanne, le 10 août, comme nous l'avons annoncé. Elle promet d'être très intéressante. De nombreux champions se sont déjà fait inscrire de toutes les parties de la Suisse. Il en viendra de l'Oberland bernois, du Simmenthal, de Zurich, de Bâle, de Bienne. La participation des gymnastes de la Suisse française sera aussi très forte.

Société des gens de lettres de la Suisse romande. — Cette société compte aujourd'hui 102 membres. Dans son assemblée générale annuelle de samedi, à Yverdon, elle a choisi Neuchâtel comme canton directeur.

Monument Guillaume Tell. — Le comité qui s'est constitué à Altorf pour ériger un nouveau monument à Guillaume Tell a déjà recueilli 28,355 fr.

Le nouveau fusil d'infanterie. — Outre les fabriques d'armes de la Confédération, 28 maisons suisses sont actuellement occupées à la fabrication du fusil Schmidt. On confectionne journellement 300 fusils, et d'ici à fin décembre 1891, toute l'armée sera pourvue de la nouvelle arme.

Exportation du bétail. — Le Conseil fédéral, considérant que les bulletins du bétail italien sont meilleurs, attend les derniers rapports pour lever l'interdiction de l'entrée en Suisse du petit bétail italien.

Les négociations, à ce propos, quoique difficiles, ont heureusement abouti. Le gouvernement italien lèvera son décret d'interdiction, et supprimera la quarantaine. Dans toute cette affaire, le Conseil fédéral a refusé de répondre aux mesures italiennes par des représailles. Ses mesures ont été uniquement prises en vue de la police sanitaire.

Le Conseil fédéral a été informé par la légation suisse à Paris que le gouvernement français a décidé le retrait de l'arrêté interdisant l'entrée du bétail suisse en France.

Le temps qu'il fera. — Le célèbre pronostiqueur Falb, du canton de Berne, dont les prévisions se sont

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 5

Le Million du père Raclot

PAR

ÉMILE RICHEBOURG

Ce n'était plus à la dérobée qu'on se pressait les mains ; longtemps, elles restaient enlacées l'une dans l'autre. On se donnait des baisers sous l'œil du père.

Et Mathurin Raclot, qui ne riait jamais, avait un sourire de temps à autre.

Pourtant il allait tirer cinquante mille francs de son coffre-fort, où il empilait, sacs sur sacs, l'or et l'argent. Cinquante mille francs ! Pour un avare, c'était énorme ; il y avait de quoi pleurer des larmes de sang. Mais il fallait faire ce douloureux sacrifice. Heureusement Raclot n'avait pas deux filles à marier.

D'ailleurs, on ne lui réclamerait pas ses comptes de tutelle. Ces messieurs de Santenay, avec leur désintéressement, étaient vraiment de bonnes pâtes d'hommes.

S'il n'eût pas été une des parties, il les eût considérés comme de fiers imbéciles.

Il est vrai que, pas plus que sa fille et personne, le général et son fils ne connaissaient le chiffre de sa fortune.

Enfin, c'était forcé, il allait se dépouiller de cinquante mille francs. Il se consolait en se disant que ce n'était pas même le douzième de ce que sa fille avait le droit de lui réclamer et qu'en moins de six ou huit mois, il aurait rempli le vide fait dans son coffre aux écus.

* * *

Un matin, à la première heure, Marthe prit la voiture publique qui faisait, trois fois par semaine, aller et retour, le trajet d'Aubécourt à la ville.

Marthe se rendait à la ville.

Elle ne pouvait pas se marier sans avoir fait une visite aux dames dominicaines, ses institutrices et ses amies.

Elle espérait qu'à sa prière la supérieure autoriserait la sœur Angèle, et peut-être bien aussi la sœur Léocadie à assister à son mariage.

Elle n'eût pas à prier beaucoup.

La supérieure lui dit en l'embrassant :

— Ma chère fille, vous avez été notre élève bien-aimée, l'enfant chérie de notre cœur ; je suis profondément touché de votre visite et de la demande que vous m'adressez, non que j'ai jamais douté de vos sentiments à l'égard de nos sœurs, que vous avez vu grandir et avec lesquelles vous avez travaillé. Ma bien-aimée Marthe, vous resterez toujours bonne et charmante enfant, telle que vous l'avez été ici.

Vous désirez que deux de vos institutrices assistent à votre mariage, la communauté ne peut vous refuser ce grand témoignage de notre estime et de notre vive affection. Notre sœur Angèle et notre sœur Léocadie se rendront à Aubécourt le jour de votre mariage ; elles assisteront à la messe qui sera dite pour vous, et elles prieront le bonDieu qu'il vous donne le bonheur que nulle autre ne peut avoir mérité mieux que vous.

Marthe remercia la supérieure, fit ses adieux aux religieuses, sortit de la maison et se hâta d'aller retrouver le messager, qui avait déjà fait toutes ses commissions, chargé le derrière du véhicule et était prêt à se mettre en route.

— Un peu plus, j'étais en retard, dit la jeune fille.

— Oh ! je ne serais pas parti sans vous, mademoiselle.

— Est-ce que, comme en venant, je vais être votre unique voyageuse ?

— Non, mademoiselle, vous allez avoir de la compagnie.

— Des dames ?

— Non, deux hommes, dont l'un va jusqu'à Aubécourt.

— Alors ce monsieur est d'Aubécourt ?

— Oui, mademoiselle ; mais il n'y demeure plus depuis trois ans.

— Ah !

— C'était un cultivateur aisé du pays ; mais il a eu des malheurs ; tout ce qu'il possédait a été vendu, et le pauvre homme a quitté Aubécourt avec sa femme et ses cinq enfants. Je ne sais pas trop ce que font aujourd'hui ces pauvres diables ; mais vous savez, mademoiselle, pauvreté n'est pas vice, comme on dit.

Ah ! voici nos deux voyageurs ; mais montez d'abord, mademoiselle, et prenez la bonne place au coin, à droite. Enveloppez-vous bien ; par ces temps brumeux et humides, les soirées d'octobre sont très froides.

— En effet, ce vent d'est est glacial.

La jeune fille prit sa place dans le coupé.

— Tenez, mademoiselle, dit le messager, voilà une peau de

assez exactement réalisées jusqu'à présent, annonce une bonne nouvelle aux agriculteurs; il assure qu'à partir de la nouvelle lune, qui commence le 17 juillet, il tombera très peu de pluie jusqu'au 15 août, jour où la lune se renouvellera.

Berne. — Le conseil communal de la ville de Berne propose l'introduction, à partir de l'an prochain, de la gratuité du matériel scolaire.

St-Gall. — Le danois Zesch a avoué avoir poignardé les deux frères Wildhaber.

— Au tir fédéral de Berlin, M. Elmer, de St-Gall, a tiré la seconde coupe en 18 minutes 30 secondes avec 104 coups.

M. Knecht, ce vaillant champion du tir, a déjà conquis jusqu'à ce jour 114 médailles d'argent, 28 médailles d'or, 35 couronnes de laurier et 352 coupes d'honneur.

Argovie. — A la dernière foire d'Olten, une quantité considérable d'écus faux de cinq francs ont été mis en circulation. Ces pièces, à l'effigie du roi des Belges, sont facilement reconnaissable à leur toucher savonneux et à leur son mat. Elles n'ont absolument aucune valeur, étant composées d'un mélange de plomb et de zinc.

Tessin. — Le comité revisionniste radical tessinois a réuni déjà 5000 signatures. Il réussira certainement à atteindre le chiffre légal de 7000.

Vaud. — Le *Journal d'Yverdon* rapporte un mot authentique et charmant d'une bonne vieille de 86 ans, qui avait connu Pestalozzi dans son jeune âge.

Parlant de la statue du grand homme:

« Je me réjouis qu'elle soit découverte, a-t-elle dit, *pour voir s'il est changé!* »

— On annonce la création à Lausanne d'une « Banque d'escompte et de dépôts » au capital de trois millions. Les fondateurs sont des banquiers lausannois, bâlois et zuricois.

Valais. — A Martigny est mort dans la force de l'âge M. Emile Joris, avocat, député au Grand Conseil, un des représentants les plus actifs du parti libéral bas-valaisan.

Genève. — Lundi dernier a eu lieu, à l'hôtel National, à Genève, une fête de famille malheureusement trop rare. Un couple neuchâtelois, établi à Nyon, célébrait ce jour-là son soixantième anniversaire de son mariage. Tous les descendants des vénérables époux, qui ont actuellement 83 et 80 ans, étaient réunis autour d'eux en ce jour mémorable, et toute la famille a fait fête aux deux vieillards, qui sont encore pleins de vie et de santé. L'époux a su même retrouver sa gaîté d'autrefois et sa voix de jadis pour dire une chanson du bon vieux temps.

— Les catholiques de Genève ont organisé un train de plaisir pour se rendre aux fêtes de Fribourg en l'honneur du cardinal Mermillod. Ils ont désigné une députation qui sera reçue par le prélat et lui remettra un cadeau au nom par ses coreligionnaires.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, un vaste incendie a éclaté à la Terrassière (commune des Eaux-Vives) et a détruit plusieurs maisons. On évalue les dégâts à plusieurs centaines de mille francs. Vingt ménages sont sans abri.

Le feu a commencé chez M. E., marchand de chiffons et de vieux fers; il était si intense qu'on voyait clair comme en plein jour. Un moment on a cru que tout le quartier allait flamber et une véritable panique a eu lieu. Presque tous les locataires des maisons voisines ont voulu déménager; aussi la partie inférieure de la Terrassière est-elle encombrée de literie, de matelas, etc., à tel point que plusieurs magasins sont fermés : les volets étant cachés par des matériaux de toutes sortes, surveillés anxieusement par de pauvres femmes consternées, ne sachant plus où elles étaient, perdant complètement la tête.

Celui qui a été le plus atteint par ce sinistre est le marchand de chiffons M. E. Il avait, dans ses entrepôts, des marchandises que les compagnies d'assurances se refusent généralement à accepter. Les magasins contenaient environ 100,000 kilos de chiffons et de papiers; plusieurs milliers de kilos de vieux fer; environ 1000 kilos d'étain; quelques quintaux de foin; plusieurs voitures : tout est perdu.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — On étudie dans ce moment un projet tendant à conduire à Lyon les eaux du lac d'Annecy.

— De nombreuses sociétés ont défilé lundi matin, jour de la fête nationale, à la place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg. La physionomie générale de Paris a été gaie et animée. De nombreux étrangers ont circulé dans les rues.

Quelques minutes avant la rentrée du président Carnot, à l'lEysée, un individu posté sur son passage a tiré un coup de revolver en l'air. Il a été immédiatement arrêté. C'est un nommé Jacob, chimiste, sans emploi, qui semble avoir voulu attirer l'attention sur lui. Son revolver était chargé à blanc.

— Par ce temps de duels fréquents, nous ne pouvons passer sous silence celui qui vient d'avoir lieu dans une petite ville de France, étant donné la nature toute spéciale des adversaires.

Deux artistes d'un cirque ambulant s'étant pris de querelle, résolurent de se battre en duel au pistolet, et choisirent la piste même du cirque comme lieu de combat. Après deux balles échangées sans résultat, l'honneur, selon la formule consacrée, était satisfait.

Mais l'affaire ne devait pas en finir là. Deux singes savants, témoins du combat, croyant sans doute à une leçon, s'emparèrent de deux pistolets chargés, abandonnés sur le lieu de la rencontre, et se mirent en position... à cinq pas l'un de l'autre.

Au bruit de la détonation, duellistes et témoins du premier combat accoururent et ne furent pas peu stupéfaits de se trouver en présence des cadavres de deux de leurs principaux artistes.

Les forains se sont montrés moins satisfaits de l'issue de ce second combat que du premier.

Italie. — La poudrière de Cosenza a fait explosion. Nombreux morts et blessés.

— Un employé de la banque Pile, à Milan, chargé d'expédier 72,000 fr. à la succursale de Naples, a disparu avec cette somme.

— La Chambre des députés d'Italie a voté en troisième lecture, à une très forte majorité, la loi sur la mise sous régie de la ville de Rome.

Espagne. — La population de Valence est alarmée ensuite d'un nouveau cas de choléra. L'épidémie se propage dans la province.

Allemagne. — Au tir fédéral allemand, la coupe donnée par l'empereur a été gagnée par un Tyrolien, M. Musch, de Meran.

— L'éditeur du *Journal de Francfort* a eu une importante entrevue avec le prince de Bismarck. L'ex-chancelier a dit que la presse allemande est lâche : tous les journaux qui dépendaient autrefois de lui le fuient comme la peste.

Il a exprimé sa confiance en M. Miquel, le nouveau ministre des finances, qu'il considère comme un homme d'une haute habileté.

Mais il blâme le traité anglo-allemand : Héligoland a été payé trop cher et serait une position plutôt dangereuse en cas de guerre.

Le prince a refusé d'indiquer les motifs de sa démission.

— On a exécuté mardi matin, à Strasbourg, le nommé Ems, condamné à mort pour avoir assassiné la domestique de Mme veuve Rothan, rentière, à Wasselonne. L'exécution devant se faire en vertu de la législation criminelle française encore en vigueur en Alsace et en Lorraine, le condamné à mort est guillotiné et non décapité par la hache, comme il est d'usage dans le reste de l'empire. Une guillotine existe encore à Colmar à cet effet. Mais si l'on s'en réfère à la législation française pour l'instrument du supplice, on s'en rapporte au code de procédure allemand pour le lieu de l'exécution. Celle-ci se fait à l'intérieur de la prison, en présence des deux juges du tribunal qui a prononcé la sentence, d'un représentant du ministère public, d'un greffier et du directeur de la prison. En outre, le conseil municipal de l'endroit où l'exécution a lieu désigne douze membres du conseil municipal ou notables de la commune pour assister à l'exécution.

Russie. — Le gouvernement russe a ratifié le marché passé avec la manufacture de Saint-Etienne pour 500,000 fusils de petit calibre.

Angleterre. — Une effroyable catastrophe s'est produite vendredi à Lartmouth, dans la Nouvelle-Ecosse. Plusieurs milliers de personnes attendaient l'arrivée du nouveau bac à vapeur, lorsqu'une partie du quai s'écroula, entraînant une centaine de personnes dans la mer. Jusqu'à présent quatre cadavres seulement ont été retrouvés.

Irlande. — Un Irlandais nommé Hart, habitant le comté de Kibenny, a tué sa mère et dépecé son cadavre, dont il a mangé.

Etats-Unis. — La chaleur continue à être intense en Amérique. Mardi, on a constaté à New-York 36°, à Washington 37° et à Chicago 38° à l'ombre. Les cas d'insolation ont été très nombreux.

— Un cyclone a ravagé St-Paul, dans le Minnesota. Il y a plusieurs tués et blessés.

Un vapeur a chaviré sur le lac Minnesota; on craint qu'il n'y ait 200 morts.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 12 juillet 1890.* — On arrête diverses mesures relatives à la réception de Son Eminence.

— Les statuts de la Société d'assurance libre du bétail des propriétaires de Cordast, Grand et Petit-Guschelmuth, de Courtaman, Monterchu et Vivy sont approuvés.

— M. Spœrri, directeur à Guin, est nommé membre de la Commissipn de la Station laitière.

Bureau de renseignements et de placement pour ouvriers et apprentis. — Le public et en particulier les communes et institutions

---

mouton, mettez-la sous vos pieds.

Marthe entoura son cou d'un foulard, baissa son voile et se pelotonna frileusement dans son coin.

Les deux hommes arrivèrent près de la voiture.

— Allons, messieurs, montez vite, nous partons.

Les deux voyageurs se placèrent sans faire beaucoup attention à la jeune fille, qui se faisait toute petite dans son coin, et dont ils ne pouvaient distinguer les traits sous le voile.

Le messager ferma la portière du coupé, fit le tour de sa voiture pour s'assurer que tout était bien, grimpa sur son siège, fit claquer son fouet, puis cingla les flancs de ses chevaux qui partirent au petit trot.

Dans le coupé, les deux voyageurs causaient de choses et d'autres.

Marthe ne connaissait pas celui qu'elle avait pour voisin et ne reconnaissait pas l'autre, l'ancien cultivateur d'Aubécourt.

— A propos, dit le premier voyageur, qui répondait au nom de Collot, à son compagnon qu'il appelait Stanislas, sais-tu que ce gueux de Mathurin Raclot va marier sa fille?

— Ah! le vieux misérable, le vieux coquin, l'infâme usurier, il va marier sa fille! Mais il y a donc des garçons assez canailles pour épouser des filles de voleurs!

En entendant ces épouvantables paroles, la jeune fille ressentit comme un coup violent en pleine poitrine; pendant un instant elle perdit la respiration; puis, indignée, elle fut sur le point de se faire connaître à ces deux hommes, qui se permettaient d'injurier ainsi son père. Mais la force lui manqua. Toute tremblante, oppressée, sentant des sanglots monter à sa gorge, elle laissa échapper un soupir et baissa la tête.

— Je n'ai rien à dire de la fille de Mathurin Raclot, poursuivit Stanislas, je ne la connais pas; son père l'a mise en pension à la ville pour en faire une demoiselle; oh! ça ne lui a pas coûté gros : rien n'est cher, quand on paye avec l'argent des autres.

Quand elle était petite fille, Marthe était une gentille enfant; et je veux bien croire qu'aujourd'hui elle vaut mieux que son gredin de père.

— Avec qui se marie-t-elle?

— Avec M. Georges de Santenay...

— Bigre, un noble.

— M. Georges de Santenay est un de nos ingénieurs des ponts et chaussées; son père est un brave général en retraite.

— Un beau mariage! Pour que ce gueux de Raclot puisse si bien marier sa fille, il faut qu'il lui donne en dot au moins la moitié de l'argent qu'il a volé. Prendre son argent, mais c'est l'écorcher vif; si seulement il pouvait en crever! Mais il n'y a pas de danger, le diable se garde bien de tordre le cou à de pareils misérables. Ah! c'est bien le cas de dire : il n'y en a aujourd'hui que pour les coquins.

Marthe écoutait, fiévreusement agitée, le rouge de honte au front.

— C'est égal, continua le terrible Stanislas, ce M. Georges de Santenay n'est guère scrupuleux; quand on a un peu de cœur et qu'on est honnête, on ne touche pas à de l'argent mal acquis, on n'épouse pas la fille d'un Raclot. Mais va-t'en voir; aujourd'hui il n'y a que l'argent, on fait n'importe quoi pour l'argent. C'est triste, c'est écœurant, mais c'est comme ça.

Mathurin est riche, sa fille sera riche aussi, on la verra se pavaner dans son luxe payé par les souffrances et les larmes des veuves et des orphelins que son père a ruinés, et, quand elle aura tout à souhait, domestiques pour la servir, toilettes superbes, bijoux magnifiques, des mets succulents sur sa table somptueuse, ma femme et mes enfants, hâves de froid et de misère, crèveront la faim.

— Hé, hé, c'est pourtant vrai, ce que tu dis là.

Malheureusement, tu n'es pas le seul que Mathurin Raclot a mis dans la misère.

— Non, je ne suis pas le seul, il y en a dix, il y en a quinze, Mériset, Tamirel, Durand, Langlois, Mongin, les enfants Charbonnet, la veuve Lambert, moi, et les autres que je ne nomme pas.

A côté de quelques arpents de terre, il fallait ajouter de nouveaux arpents, puis d'autres, puis d'autres encore. Pour faire son grand clos des Noues, plus de cent hectares de prairie, au meilleur endroit, il lui fallait le clos des enfants Charbonnet, le mien, celui de Mongin et les autres; il les a eu tous, successivement, en moins de quatre ans; mais comment? En nous étranglant! Ah! le brigand!... Malheur, malheur à ceux qui se laissent prendre dans ses griffes de vautour!

Il a la patience du chat qui guette une souris; mais, le moment venu, il se jette sur sa proie comme une bête féroce, l'étreint, lui arrache le cœur, les entrailles et la dévore.

La ferme du Courant, où il a été dans le temps garçon de charrue, cette belle et riche ferme est à lui maintenant, et la veuve Lambert, la fille de ses anciens maîtres, n'a peut-

que la presse allemande est
ux qui dépendaient autrefois
la peste.
ance en M. Miquel, le nouveau
'il considère comme un homme

aité anglo-allemand : Héligo-
ner et serait une position plu-
de guerre.
l'indiquer les motifs de sa dé-

ardi matin, à Strasbourg, le
é à mort pour avoir assassiné
e veuve Rothan, rentière, à
on devant se faire en vertu de
e française encore en vigueur
ne, le condamné à mort est
pité par la hache, comme il
te de l'empire. Une guillotine
à cet effet. Mais si l'on s'en
française pour l'instrument du
orte au code de procédure alle-
'exécution. Celle-ci se fait à
, en présence des deux juges
oncé la sentence, d'un repré-
ublic, d'un greffier et du direc-
outre, le conseil municipal de
a lieu désigne douze membres
u notables de la commune pour

uvernement russe a ratifié le
manufacture de Saint-Etienne
petit calibre.

Une effroyable catastrophe s'est
Dartmouth, dans la Nouvelle-
iers de personnes attendaient
bac à vapeur, lorsqu'une partie
raînant une centaine de per-
usqu'à présent quatre cadavres
ouvés.

rlandais nommé Hart, habitant
a tué sa mère et dépecé son
ngé.

La chaleur continue à être in-
ardi, on a constaté à New-York
° et à Chicago 38° à l'ombre.
nt été très nombreux.

avagé St-Paul, dans le Minne-
tués et blessés.
viré sur le lac Minnesota; on
0 morts.

DE FRIBOURG

.— *Séance du 12 juillet 1890.*—
esures relatives à la réception

la Société d'assurance libre du
es de Cordast, Grand et Petit-
rtaman, Monterchu et Vivy sont

ecteur à Guin, est nommé mem-
n de la Station laitière.

**nseignements et de place-
riers et apprentis.** — Le
ier les communes et institutions

de bienfaisance sont informés que la Société fribourgeoise des Métiers et Arts industriels a fondé un bureau dans le but de renseigner les parents et les communes qui désirent placer des jeunes gens et jeunes filles en apprentissage, de servir d'intermédiaire entre les patrons d'une part et les ouvriers et apprentis.

Pour renseignements et placements, s'adresser à M. Bise, commissaire général, à Fribourg.

Nous donnons ci-après un extrait du règlement de ce nouveau bureau :

Art. 2. Ce bureau a pour but :

a) De fournir aux parents, aux tuteurs ou aux autorités l'occasion de placer des apprentis chez des maîtres capables qui, non seulement leur apprendront le métier, mais contribueront aussi à leur développement intellectuel en obligeant les apprentis à fréquenter les cours et écoles de perfectionnement;

b) De procurer aux maîtres capables des apprentis que la Société, grâce aux informations précises qu'elle prendra, peut garantir sous le rapport de l'instruction préparatoire, du caractère et de la famille;

c) De placer auprès des artisans les ouvriers qui se présenteront munis de témoignages satisfaisants et de placer au dehors, comme ouvriers, les apprentis ayant subi honorablement les épreuves de l'examen.

Art. 6. Les demandes seront adressées au bureau verbalement ou par écrit. Les demandes verbales seront reçues chaque dimanche matin, de 10 à 11 heures, et chaque jeudi, de 1 à 2 heures après midi.

Art. 7. Pour chaque demande, le bureau perçoit une finance de 1 fr. pour les frais de correspondance. Les membres de la Société et leurs enfants sont dispensés de toute finance d'inscription.

Offres et demandes. — On demande : 1° un apprenti tailleur; 2° un ouvrier ébéniste muni de son diplôme d'apprenti. *(Communiqué.)*

Monument français. — Un temps splendide a favorisé, dimanche après midi, l'inauguration du monument et la translation dans le grand cimetière communal des cendres des soldats français décédés à Fribourg en 1870-71.

M. le lieutenant-colonel d'Heilly, représentant de la République française, a remercié l'hospitalité suisse et fribourgeoise et a adressé un salut à la mémoire des soldats tombés pour la défense de la France.

Un délégué du groupe des anciens défenseurs de la patrie a exprimé son éternelle reconnaissance envers la Suisse et a offert un superbe drapeau à la colonie française de Fribourg.

CHRONIQUE AGRICOLE

Foire d'Estavayer *du 9 juillet.* — On comptait sur le champ de foire 300 bêtes à cornes, 150 porcs, 20 chèvres et 15 moutons.

Favorisée par le beau temps, la foire a été très importante, tant sous le rapport du bon bétail exposé en vente que sous celui des nombreuses transactions qui s'y sont faites. Le bétail de boucherie, ainsi que les vaches à lait étaient très recherchés des marchands étrangers et se payaient à des prix inconnus jusqu'ici chez nous.

Les porcs de 8 à 10 semaines qui se vendaient aux dernières foires de 40 à 45 fr. trouvaient aujourd'hui de nombreux acheteurs aux prix de 60 à 65 fr.; ceux de trois mois se vendaient de 120 à 130 fr. la paire.

En somme, excellente foire pour nos agriculteurs.

X.

Société des agriculteurs suisses. — Le 4 juillet, cette société a constitué une commission chargée d'étudier si l'introduction de mesures prophylactiques contre la tuberculose du bétail était désirable. L'initiative de cette étude est due à la Société d'agriculture de la Suisse romande et au département fédéral de l'agriculture.

M. le prof. Kræmer a fait un exposé d'une classification rationelle sur les prix qualificatifs de la viande, classification qui est depuis longtemps introduite à Paris et en Angleterre, et qui a pour but de faire vendre à des prix proportionnels à leur valeur réelle les viandes de différentes sortes. Chez nous, en effet, les viandes de qualité inférieure sont payées beaucoup trop cher. Les acheteurs seraient renseignés et les bouchers forcés de vendre leur viande à un prix rationnel. C'est dans ce sens que s'est prononcé l'assemblée. Il a été décidé que la conférence de M. Kræmer serait imprimée et répandue en masse. M. Kræmer s'est servi pour ses démonstrations, au cours de sa conférence, des modèles de pièces de boucherie construits par les soins de M. Félix Roux, directeur de l'Ecole industrielle cantonale vaudoise.

VARIÉTÉS

La Maison Noire,

par Mme Mie d'Aghonne. 5

— Ce que je gardais pour Edmée servira pour eux, disait-il; ces petits serpents en herbe, dressés par leur mère pour ma perte, iront la rejoindre dans le royaume dont on ne revient jamais.

Ce sera vite fait, je pourrai donc m'éloigner pendant qu'il fait nuit, nul ne m'a vu entrer, personne ne me verra sortir davantage; cette habitation est tellement solitaire qu'on croira facilement que l'appât d'une rafle importante aura conduit les gens aux longues mains par ici et que les femmes et les enfants auront été mis à mal en voulant défendre ce qui leur appartenait.

Alors il ouvrait la porte de la pièce où les enfants continuaient à chanter; il entrait et courait à eux les mains tendus, mais dans l'une d'elle un petit instrument délicat, mince et léger était dissimulé.

— Marcel, Juste!... ne me reconnaissez-vous plus?

L'aîné abandonnait vivement le piano dont les derniers sons se perdaient dans la campagne, par les fenêtres ouvertes sur le jardin et, en reconnaissant le mari de leur mère, Juste se reculait, pendant que d'une voix profonde il disait :

— Vous avez fait beaucoup de peine à maman; aussi longtemps qu'elle ne vous aura pas pardonné, mon frère et moi nous ne vous connaîtrons plus.

— Serpents, serpents!.. songeait Martial, ils ont dans les veines du venin de la vipère! il faut les écraser.

Et, sans s'arrêter aux paroles prononcées par Juste, Martial avançait plus vivement encore et appuyait ses mains sur les cheveux des garçonnets; la main droite sur la tête de l'aîné, la gauche sur celle de Marcel qu'il maintenait en place.

Tout à coup, Juste s'affaissait, comme pris d'un éblouissement, d'une grande faiblesse; la main droite de Martial venait s'égarer dans les cheveux de Marcel qui chancelait aussitôt et tombait inanimé, à côté de son frère qui ne bougeait déjà plus.

Quelques gouttes d'acide prussique avaient fait le miracle.

Le mari de Mme Edmée, leur père! les contemplait un moment d'un œil sec, ainsi qu'il aurait pu le faire d'ennemis vaincus; ces deux visages d'anges, devenus immobiles, depuis les lèvres naguère souriantes jusqu'aux doux yeux tout à l'heure si remplis d'éclairs et de caresses, n'éveillaient pas, en lui, l'ombre d'un sentiment de regret.

— Les serpents avaient du venin de la couleuvre dans les veines, murmurait-il une fois encore en s'éloignant, il fallait les réduire...

Il remontait dans la chambre qui avait été celle de la dame brune, songeant que si elle avait eu quelque chose de précieux à cacher pour elle, de nuisible pour les autres, elle ne pourrait l'avoir mis que là; et, sans s'inquiéter davantage du corps raidi de Brigitte, qui était étendu en travers de la porte qui conduisait au salon, Martial ouvrait les meubles, fouillait les tiroirs, cherchant fiévreusement la dénonciation redoutable pour lui!

Longtemps il froissait, en y jetant un hâtif coup d'œil, les papiers qui lui tombaient sous la main et ses sourcils bruns se fronçaient, tout à la fois d'impatience et de colère.

Il lui semblait qu'il y avait déjà bien longtemps qu'il était dans cette maison qu'il venait de remplir de cadavres; voulant la quitter avant que le jour parût, afin que personne ne le pût accuser des crimes qui venaient d'y être commis; il s'irritait de ne pas trouver, tout de suite, ce qu'il cherchait.

Autour de lui régnaient le silence et le calme; de temps à autre seulement un cri d'insecte, le bruit des ailes d'un oiseau qui s'éveillait dans les branches traversaient la nuit et le faisaient tressaillir, mais il se rassurait vite et reprenait ses recherches.

Au fond de l'un des tiroirs d'un petit meuble d'ébène, qui était tout contre le lit que ne devait plus jamais occuper la malheureuse Edmée, Martial découvrait enfin une large enveloppe blanche, fermée de cachets noirs; elle portait pour suscription : « A mes fils, Juste et Marcel. »

D'un doigt brusque, Martial l'ouvrait.

Il souriait déjà en sortant le vaste pli qu'elle contenait, et lisait :

« Si je venais à trépasser de mort subite ou violente, vous savez, mes pauvres et bien chers trésors, ce qui vous resterait à faire; je vous ai conduits chez un homme aux mains duquel est déposée une pièce terrible pour celui dont nous avons le malheur, vous et moi, de porter le nom.

» Aussitôt que je ne serais plus, rendez-vous chez celui dont je vous ai fait assez souvent répéter le nom pour qu'il se soit gravé dans votre mémoire; dites-lui seulement : — Nous sommes seuls, mère est morte, — il vous instruira de choses que je ne vous ai pas dites entièrement, vous trouvant encore trop jeunes pour charger vos esprits de secrets aussi douloureux que honteux.

» Mais, si vous me perdiez, vous ne seriez plus des enfants; la mort d'une mère mûrit vite l'âme et le cœur de ses fils; donc, lorsque vous auriez appris tout ce que vous devez savoir, l'homme vers lequel vous auriez été vous instruira de ce que vous devez accomplir et, pour mieux vous convaincre, vous trouverez, chez lui, toutes les instructions nécessaires, écrites par moi, à votre intention.

» Conformez-vous y scrupuleusement, c'est le dernier vœu, la dernière volonté de celle qui vous a aimés de toute son âme et qui, si Dieu le permet,

---

a fille sera riche aussi, on la verra
ixe payé par les souffrances et les
s orphelins que son père a ruinés, et,
souhait, domestiques pour la servir,
x magnifiques, des mets succulents sur
a femme et mes enfants, hâves de froid
la faim.
tant vrai, ce que tu dis là.
n'es pas le seul que Mathurin Raclot

s le seul, il y en a dix, il y en a quinze,
rand, Langlois, Mongin, les enfants
ambert, moi, et les autres que je ne

rpents de terre, il fallait ajouter de
d'autres, puis d'autres encore. Pour
es Noues, plus de cent hectares de
droit, il lui fallait le clos des enfants
elui de Mongin et les autres; il les a
t, en moins de quatre ans; mais com-
ant! Ah! le brigand!... Malheur, mal-
sent prendre dans ses griffes de vau-

hat qui guette une souris; mais, le
e sur sa proie comme une bête féroce,
cœur, les entrailles et la dévore.
t, où il a été dans le temps garçon de
riche ferme est à lui maintenant, et
lle de ses anciens maîtres, n'a peut-

être plus une robe à se mettre sur le corps.

Et le misérable usurier a acheté le château et le domaine d'Aubécourt, et il y a des gens qui n'ont pas honte de l'appeler M. Raclot. Tonnerre! c'est à nier l'existence de Dieu. Vois-tu, Collot, j'ai quitté le pays, parce que, si j'y étais resté, j'aurais fait un mauvais coup. Oui, j'aurais chargé mon fusil comme pour la chasse au loup, et caché derrière une haie, je l'aurais attendu et tué raide!

— Alors, mon pauvre Stanislas, tu as bien fait de t'en aller.

— Oui. Et pourtant que de malheureuses victimes crient vengeance, à commencer par Céline Noirot, la femme de Raclot. Céline n'était pas une mauvaise femme, loin de là; mais Dieu seul sait ce qu'elle a enduré, elle fut une martyre; son scélérat de mari l'a fait mourir à la peine.

— Oh! c'est bien vrai.

— Et le notaire Poncelet, sait-on ce qu'il est devenu?

— On dit qu'il est allé demeurer à Paris.

— Il doit être assez riche pour cela, après avoir aidé Raclot, comme il l'a fait, dans toutes ses coquineries. Encore un brigand qui, comme M. Raclot, devrait être au bagne. Mais il n'y a pas de justice pour des gueux de cette espèce. Combien y a-t-il de temps que le notaire Poncelet a vendu son étude?

— Deux ans.

— Est-on content du nouveau notaire?

— Très content. C'est un jeune homme de trente ans et d'une famille des plus honorables; il a étudié son métier à Paris et il en sait long; il est très affable, très accueillant avec tout le monde et il a tout à fait l'air de vouloir bien faire.

— Tant mieux pour le pays.

Les deux hommes passèrent à un autre sujet de conversation.

On devine dans quel douloureux état se trouvait la pauvre Marthe; ce qu'elle venait de souffrir et ce qu'elle souffrait encore ne saurait se décrire.

A Raucourt, village avant Ligoux, le paysan appelé Collot quitta son compagnon; il était arrivé à destination.

La voiture s'étant remis à rouler, Stanislas jeta les yeux sur sa compagne de voyage.

— Madame ou mademoiselle, dit-il, nous allons probablement faire route ensemble jusqu'à Aubécourt; est-ce que vous êtes des environs d'Aubécourt, madame?

La jeune fille ne répondit pas, et sa tête, lourde de sombres pensées, resta inclinée sur la poitrine.

— Elle dort, murmura le voyageur.

Il se mit à son aise, en allongeant les jambes, appuya sa tête dans le coin du coupé, et ferma les yeux. C'est ce qu'il avait de mieux à faire à côté d'une compagne de route qui ne répondait pas.

A l'entrée d'Aubécourt, Marthe pria le messager de s'arrêter. Elle descendit de voiture et s'éloigna rapidement.

— Quelle est donc cette dame? demanda le voyageur au messager.

— D'abord, monsieur, cette dame est une demoiselle; voyons, est-ce que vous ne la connaissez pas?

— Non, je ne la connais pas; il est vrai que je n'ai pas pu voir sa figure. Est-ce qu'elle est d'Aubécourt?

— Bien sûr, qu'elle est d'Aubécourt, c'est Mlle Marthe Raclot.

— Oh! fit l'homme, se rejetant au fond du coupé.

Puis, d'une voix sourde, il grommela entre ses dents :

— Après tout, tant pis pour elle et pour son père; je n'ai pas un seul mot à retirer de ce que j'ai dit.

Quand Marthe rentra, la nuit était tout à fait venue; son père l'attendait pour dîner. Il s'aperçut bien que sa fille avait quelque chose, qu'elle était contrariée, mais il ne prit pas la peine de la questionner.

La jeune fille mangea à peine et comme en se forçant.

C'était à cause de la fatigue, disait-elle.

Le repas terminé, elle dit bonsoir à son père, lui souhaita une bonne nuit et se retira aussitôt dans sa chambre. La pauvre enfant avait hâte de se trouver seule.

Enfin, elle pouvait donner un libre cours à ses larmes, laisser éclater ses sanglots. C'était l'explosion d'une douleur sans pareille; la malheureuse se tordait convulsivement les bras.

Quel affreux désespoir!

Et rien, rien qu'elle puisse invoquer, appeler à son secours, ni sa mère, ni Dieu!

Elle sentait que tout s'effondrait autour d'elle, qu'un sombre abîme était sous ses pieds; elle était écrasée!

Pour elle, l'avenir s'était brusquement fermé, toutes les clartés s'étaient éteintes.

Adieu, enchantements de l'amour! Adieu, rêves de bonheur! Adieu tout!

Le corps brisé de fatigue, l'âme saignante, Marthe se mit au lit; mais elle n'eut que de courts instants de sommeil agité, troublé constamment par des songes épouvantables.

(A suivre.)

continuera à vous adorer, par delà cette vie, comme elle l'a toujours fait.

» Votre mère,

» EDMÉE. »

Après avoir achevé cette lecture, Martial laissait retomber le papier qu'il venait de parcourir et murmurait :

— Elle avait tout prévu, tout préparé; si j'avais fui sans achever mon œuvre de destruction, je n'aurais pu quitter la France pour aller vivre, en paix et riche, le plus loin possible de tous les mondes civilisés; j'aurais été signalé, arrêté, emprisonné, jugé; j'étais un homme fini!

Mais ils ne sont plus en état, les fils de la terrible femme, d'aller chez l'homme auquel elle a confié le papier que je cherchais vainement ici; j'ai donc le temps de partir et d'être tellement loin, avant qu'on songe à moi, qu'on ne me retrouvera jamais, pour me demander compte, pas plus des morts de la Maison Fleurie que de celui que j'ai fait en Italie.

Comme tout s'enchaîne, ajoutait-il en songeant que le premier pas qu'il avait fait dans le crime l'avait conduit jusqu'à la nuit terrible qui recouvrait encore de son ombre l'horreur de ses actions.

Et dire que je ne sais pas en quelles mains la malheureuse créature a mis le récit du prince, que je payerais, s'il le fallait, de la majeure partie de la fortune que je possède; je ne puis tenter de chercher à le découvrir, ce serait me livrer moi-même; je n'ai donc plus qu'à partir et à m'en aller si loin, si loin! qu'on ne puisse jamais savoir ce que je suis devenu.

Et Martial approchait de la flamme d'une bougie les dernières instructions qu'Edmée avait cru devoir laisser à ses fils, pour le cas où la mort la viendrait atteindre plus vite qu'elle n'était en droit de le supposer.

Le papier enflammé, par un angle, il le jetait dans la cheminée de la chambre et gagnait vivement l'escalier qui devait le conduire au rez-de-chaussée, de là dans le jardin, puis sur le chemin du bord de l'eau qu'il se promettait de suivre jusqu'à Clichy.

Une fois là, il gagnerait Paris et prendrait le premier train se dirigeant vers le Havre.

Après avoir descendu les cinq marches du perron qui aboutissaient à une allée sablée, contournant une pelouse au centre de laquelle s'élevaient des rosiers à haute tige, il se dirigeait à grands pas vers la porte de sortie, sans oser retourner la tête vers la maison qu'il venait d'emplir de deuil.

La porte en était ouverte, il ne songeait pas à faire, ne fût-ce que quelques pas en arrière, pour la tirer sur lui.

Que lui importait ce logis habité maintenant par des cadavres? Son œuvre de meurtre accomplie, il fuyait et, quand il avait atteint le portail, il passait ses mains sur la serrure, cherchant anxieusement la clef, tremblant à l'idée qu'elle pourrait ne pas y être, qu'il lui faudrait rentrer dans la maison pour la prendre, peut-être même fouiller les poches de Brigitte pour l'y découvrir.

A ce spectacle que son esprit évoquait, une sueur froide perlait à la racine de ses cheveux noirs et, pour un moment, il perdait la conscience de ce qu'il faisait.

Ses doigts, agités d'un tremblement nerveux, cherchaient sans trouver; pourtant la clef était dans la serrure, mais il lui fallait un long moment, après l'avoir rencontrée et saisie, pour la faire tourner.

Elle grinçait lamentablement; ce bruit qui ressemblait à une plainte, à un cri de douleur, mettait le comble à l'effroi qui s'était tout à coup emparé de lui; aussi, ouvrant la grille toute grande, dans la crainte de la frôler en passant, il ne faisait qu'un bond sur le chemin du bord de l'eau.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

Buffarent monte en vagon, dans un compartiment où se trouvent six personnes, trois sur chaque banquette.

Une fois assis, il regarde attentivement des deux côtés :

— Tiens, se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci...

Et il passa sur l'autre banquette.

Galants propos : Une dame disait l'autre jour, au très mondain Barpenbois : — N'est-ce pas, cher monsieur, qu'il y a des femmes laides qui savent se faire aimer?

— Certainement, madame... Quand il n'y aurait que vous!

Le maréchal X... venait d'avoir la jambe emportée par un boulet.

Pendant qu'on le pansait, son domestique fondait en larmes :

— Veux-tu te taire, imbécile, lui dit le maréchal; tu as toutes les chances de la journée : tu n'auras plus qu'une botte à cirer.

Le jeune Paul est allé visiter les grandes orgues de la cathédrale.

— Il y a un monsieur qui joue du piano, et puis au-dessous un homme qui pompe de la musique tout le temps, en faisant de la gymnastique.

Mercuriale du marché de Bulle

du 9 juillet 1890.

		De		à	
Froment (Halle) (à semer)	les 100 kg.	22	50	23	—
Avoine »	»	22	—	23	—
Pommes de terre (nouv.) .	20 litres	1	80	2	—
Œufs (le compte) . . .	8 à 9	—	60	—	—
Pain blanc	le ½ kg.	—	18	—	—
Beurre	»	1	30	1	40
Fromage gras (détail)	»	—	90	1	—
Fromage maigre »	»	—	50	—	75
Fromage blanc (sérac) »	»	—	15	—	18
Bœuf	»	—	75	—	80
Veau (poids vif)	»	—	48	—	54
» (de boucherie) . .	»	—	75	—	80
Mouton	»	—	—	—	80
Porc gras (poids vif) . .	»	—	52	—	60
Foin	les 50 kg.	2	—	2	50
Regain	»	2	80	3	20
Paille	»	2	—	2	50
Foyard . . . . (3 stères = 1 moule)		24	—	30	—
Sapin . . . . »	»	20	—	25	—

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Mme Alexandrine Brulhardt, tanneur, à Riaz, fera vendre aux enchères publiques, au ¼ rabais, le solde du mobilier et marchandises lui ayant appartenu, savoir : 1 harmonium, 1 banque chêne avec tiroir, 1 petite bascule, 1 pupitre, tiges de botte, etc.

Il sera également exposé en vente l'article du cadastre de Bulle, soit le « Pilon ». Pour cet immeuble, la mise aura lieu au Café Gruyérien ***jeudi 17 juillet courant,*** dès 2 h. de l'après-midi.

Pour le mobilier, le même jour, à 9 h. du matin, devant le magasin de Mme Brulhardt, près le café du Commerce.

Bulle, le 14 juillet 1890.

Le juge liquidateur :
453] L. MORARD.

Mises publiques.

Le ***samedi 19 juillet courant,*** le soussigné exposera à vendre en mises publiques, à l'auberge de Lessoc, de 3 à 5 heures de l'après-midi, les immeubles désignés sous les articles 784, 785, 786, 787, 788, 794, 940, 941 du cadastre de Lessoc.

Bulle, le 2 juillet 1890.
437] A. ANDREY, notaire.

Société des carabiniers de Bulle.

Les sociétaires qui désirent se rendre au tir fédéral de Frauenfeld peuvent se procurer des cartes d'immatriculation auprès du caissier de la société, Léon PASQUIER. [450

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons supérieurs et ordinaires.
Semoules de ***maïs***, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

A louer :

Près de la ville, un petit ***logement.***
S'adresser au bureau du journal. [446

A LOUER

Un ***logement*** au centre de la ville.
S'adresser au bureau du journal. [454

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314

LA
Filature de laine
et
FABRIQUE DE DRAP
FRIBOURG, Neuveville 82,
se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon. (OFr2911)
Ouvrage consciencieux et soigné. [411

SPLENDIDE ET BEAU!

Photo-peinture.

Indéfiniment durable, pouvant supporter humidité, poussière, soleil, etc., sans se détériorer.
Envoyez donc votre photographie en y joignant le montant en mandat de poste à ***A. Ody,*** à Progens (Fribourg), qui vous fera votre portrait peint à l'huile d'après modèle et vous le retournera dans la huitaine. La ressemblance est garantie parfaite.
La photographie-modèle, étant détériorée, n'est pas rendue.

PRIX SUIVANT DIMENSION

De 5 centimètres sur 10 . . . . . 3 fr. sur verre ordinaire.
De 8 centimètres sur 15 . . . . . 5 fr. »
De 10 à 12 centimètres sur 18 à 20. . 10 fr. »
Sur verre cristal, ajouter 2, 3, 5 fr. en plus.
Bien indiquer la couleur du teint, des yeux et des cheveux. [449

Dépôt de charbon de bois

chez le domestique de l'hôtel des Alpes, à Bulle, et chez L. SCHNEUWLY, à La Tour. [451

Un bon scieur

trouverait à se placee de suite.
S'adresser au bureau du journal. [455

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :
Factures,
Etiquettes en parchemin, etc.
Prix des plus modérés.
ENVELOPPES COMMERCIALES
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

BREVETÉ!!!
LE CIMENT UNIVERSEL
de Plüss-Staufer

est incontestablement SANS RIVAL pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc.

Se vend en flacons de ***65*** cent. et ***1*** fr.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle.

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171
S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

Avoines blanches

depuis 13 fr. 80 cent. le sac (150 litres).
Blés rouges et noirs pour la volaille.
MAGASINS de la *CROIX-BLANCHE* à Bulle. [366

A l'***Agence agricole Auguste BARRAS,*** à Bulle :
Engrais chimique spécial
pour fleurs
par paquets de 2 kg. 500. [375

Liquidation de cigares.

Encore 5000 cigares *façon Havane* en caissons, bien secs et de bon goût, à liquider au prix de 2 fr. 80 le cent contre rembours.
Adresser les demandes de suite à ***Holl-Broyon, Vevey.*** (H33V) [426

A VENDRE

2 banques, 2 portes vitrées et ***2 doubles-portes.***
S'adresser au bureau du journal. [356

Domaine à vendre.

On offre à vendre un joli domaine de la contenance de 6 hectares, situé à une demi-lieue de Bulle. [207
S'adresser à M. GILLET, notaire, Bulle.

A LOUER

Au centre du village de La Tour, un ***logement*** neuf. [452
S'adresser à Olivier MORAND, audit lieu.

Diplomé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent.
500 FRANCS EN OR
si la Crême Grolich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraicheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.
Dépôt général: **A. Büttner,** pharm., **Bâle.**

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.